



Rapport de la mission de formation

**Gao – Bourem
13 – 27 mars 2005**

Dans le cadre de l'exécution de son programme de renforcement des capacités locales, le projet d'appui au CSA pour la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Sécurité alimentaire, a animé du 16 au 24 mars 2005, des ateliers de formation en élaboration et suivi des programmes de sécurité alimentaire structurelle par une approche participative dans les cercles de Gao et de Bourem.

La mission était composée de Mme Diallo Aïssata Traoré représentant le Commissariat à la Sécurité Alimentaire, Mrs Bouba Tangara, Abdramane Traoré respectivement Coordinateur National et Assistant de Recherche du Projet et Mr Mamy Coulibaly représentant du SAP.

Ont participé à ces ateliers :

- Les autorités administratives et politiques des cercles concernés (Représentant du gouverneur, préfets, Maires, Assemblée Régionale, Conseils de cercle et les conseillers chargés de développement).
- Les représentants des Services techniques
- Les représentants de la société civile (femmes et jeunes ruraux, ONG).
- Les représentants des organisations socio –professionnelles (commerçants, production, artisans, transporteurs...)
- Les Conseillers Communaux de Cercle (CCC) et secrétaires généraux des communes.

Les Ateliers se sont déroulés sous la présidence d'un bureau mis en place par les participants et leurs animations ont été assurées par une personne ressource mandatée par le Projet. Les membres de la mission ont joué le rôle de facilitateurs.

Les thèmes des ateliers ont porté sur :

- Présentation du commissariat à la sécurité alimentaire
- Présentation du projet d'appui à la mise en œuvre de la SNSA
- Présentation des concepts de Sécurité Alimentaire
- Présentation de la situation de SA au Mali dans le Monde

- Présentation de la SNSA
- Présentation des recommandations du SAP pour 2005-03-30
- Présentations du plan de réponse aux difficultés alimentaires
- Gestions des crises conflictuelles au Mali présentation méthodologie SAP.
- Utilisation des concepts pour la programmation des activités de la SA.
- Elaboration d'un plan de sécurité alimentaire : étude de cas,
- Elaboration des chronogrammes communaux indicatifs d'élaboration de programme de sécurité alimentaire ;

Chaque thème a fait l'objet de présentation verbale et ou imagée suivie de débats et discussions. Des simulations ont été faites sur l'élaboration et le suivi/évaluation des programmes de sécurité alimentaire par une approche participative ; ci-joints les rapports des sessions.

Les participants ont accordé un grand intérêt à ces sessions de formation, aucune défection pendant les 4 jours qu'ont durées les différentes sessions, compte tenu de l'importance du thème de l'atelier, à savoir la formation en élaboration et suivi des programmes de sécurité alimentaire structurelle et de la démarche adoptée qu'ils ont trouvée inédite.

Les participants locaux, groupes cibles, se sont effectivement appropriés de la démarche. Ils ont tous reconnu qu'une bonne exécution, sous leur propre responsabilité, des programmes qu'eux mêmes élaboreront constitue le seul gage de la réalisation de la sécurité alimentaire structurelle et leur indépendance vis à vis des secours d'urgence et des distributions gratuites qui tuent, selon eux, les initiatives privées.

A la fin des ateliers, un délai a été fixé pour les communes des Cercles en vue de l'élaboration de leur programme de sécurité alimentaire. La date buttoir de dépôt de ces programmes a été fixée au 30 mai 2005. Les Conseillers Communaux de Cercle (CCC) et les secrétaires généraux des communes ont été chargés d'assister et de superviser les communes dans l'élaboration de leurs programmes de sécurité alimentaire respectifs.

La mission

CSA

APCAM /MSU

USAID



ATELIER DE FORMATION EN ELABORATION ET SUIVI DES PROGRAMMES DE SECURITE ALIMENTAIRE PAR UNE APPROCHE PARTICIPATIVE

Gao du 16 au 19 mars 2005



Atelier de formation, Gao le 17 mars 2005

Synthèse des Travaux

L'an deux mil cinq et du seize au dix-neuf Mars s'est tenu l'atelier de formation sur l'élaboration et le suivi des programmes de sécurité alimentaire par une approche participative dans les locaux du bloc scientifique de Gao.

Ont participé à cet atelier:

- ✓ Le Représentant du Gouverneur
- ✓ Le 2^{ème} Vice- président de l'Assemblée Régionale de Gao
- ✓ Le président du Conseil de Cercle de Gao
- ✓ Les Maires des Sept communes de Gao
- ✓ Les Conseillers Chargés du développement communal des sept communes
- ✓ Les Secrétaires Généraux des Sept communes
- ✓ Les Services Techniques du Cercle
- ✓ Le Représentant de la Chambre Locale d'Agriculture
- ✓ Le CCC- Gao
- ✓ La Société Civile (ONG, femmes et jeunes ruraux)
- ✓ Les représentants des organisations socio –professionnelles (commerçants, artisans, transporteurs...)

La cérémonie d'ouverture a vu l'allocution de bienvenue et d'ouverture du préfet, la présentation des membres de la délégation, l'intervention de Madame Diallo Aïssata Traoré représentante du Commissariat à la Sécurité Alimentaire.

Après une brève suspension, pour permettre aux invités d'honneur de se retirer, le bureau suivant fut mis en place pour diriger les travaux de l'atelier :

Président : Kamafly Sissoko, le Préfet du cercle de Gao
Vice Président : 2^{ème} Vice Président de l'Assemblée Régionale Sidi Mohamed Ag Lélé
Rapporteurs : Abdel Kader Sidibé CCC- Gao
 Mahamane M. Keïta Secrétaire Général Commune de Gabéro

Au cours de l'atelier, les thèmes suivants :

- Présentation du commissariat à la sécurité alimentaire
- Présentation du projet d'appui à la mise en œuvre de la SNSA
- Présentation des concepts de Sécurité Alimentaire
- Présentation de la situation de SA au Mali dans le Monde
- Présentation de la SNSA
- Présentation des recommandations du SAP pour 2005-03-30 présentations du plan de réponse aux difficultés alimentaires
- Gestions des crises conflictuelles au Mali présentation méthodologie SAP.
- Utilisation des concepts pour la programmation des activités de la SA.
- Elaboration d'un plan de sécurité alimentaire : étude de cas,
- Elaboration des chronogrammes communaux indicatifs d'élaboration de programme de sécurité alimentaire ;

ont été développés et discutés.

Pendant 4 jours durant, les participants avec l'appui des facilitateurs et du formateur se sont familiarisés avec les concepts de sécurité alimentaire dans un contexte structurel. Les participants ont également échangés sur le cadre institutionnel de la sécurité alimentaire au Mali.

Des exemples intéressants ont été développés pour expliquer toute la méthodologie relative à la programmation des activités de sécurité alimentaire, partant de l'identification et de l'analyse des contraintes liées à la sécurité alimentaire (cf rapports journaliers).

A la fin de l'atelier, la date buttoir du 30 Mai 2005 a été fixée pour les communes du cercle en vue de l'élaboration de leur plan de sécurité alimentaire pour une durée de cinq ans conformément au programme de développement des communes; ci- joints les rapports journaliers.

Rapport journalier du 16 Mars 2005

L'atelier de formation en élaboration et suivi des programmes de sécurité alimentaire par une approche participative a démarré le mercredi seize Mars deux mille cinq dans les locaux du Bloc Scientifique de Gao, sous la présidence du Préfet du Cercle de Gao, Monsieur Kamafily Sissoko, y étaient présents (voir la liste de présence). Après l'installation des participants, la représentante du Commissariat à la Sécurité Alimentaire, Madame Diallo Aïssata Traoré a présenté l'atelier de formation dans son contexte en ces termes :

Cet atelier de formation est un processus qui a été déjà entamé à Gao au mois de Décembre passé, dont le lancement a été fait par le PROMISAM (Projet de Mobilisation des Initiatives en matière de Sécurité Alimentaire au Mali), qui est le Projet d'Appui au Commissariat à la Sécurité Alimentaire dans le cadre de la mise en œuvre de la SNSA (Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire). Il était prévu un atelier de formation au niveau régional mais compte tenu des nouvelles orientations de l'Etat en matière de sécurité alimentaire, il a été décidé de tenir cet atelier au niveau cercle, lequel atelier de formation aboutira à l'élaboration et à la mise en place des outils de gestion de la sécurité alimentaire.

Ensuite le Préfet du Cercle de Gao, Monsieur Kamafly Sissoko a prononcé son discours d'ouverture de l'atelier par la brillante allocution suivante :

« Le Gouvernement du Mali a fixé entre autres objectifs au cadre stratégique de lutte contre la pauvreté, la recherche de la sécurité alimentaire. En 2002, le Mali a adopté une Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire (SNSA) ; les défis pour la mise en œuvre de cette stratégie qui s'inscrit en droite ligne la politique de décentralisation sont entre autres, le développement des capacités de planification des actions de sécurité alimentaire au niveau des régions, des cercles et des communes. L'USAID, en acceptant d'accompagner le Mali dans la mise en œuvre de la stratégie de sécurité alimentaire, montre encore une fois, l'engagement du Gouvernement Américain à soutenir le Mali dans ses actions prioritaires.

Aussi, la cérémonie qui nous réunit ce matin s'inscrit dans le cadre de l'exécution d'un des trois objectifs assignés au Projet d'Appui à la Mise en Œuvre de la Stratégie Nationale de Sécurité de Sécurité (Nationale) Alimentaire, financé par l'USAID et exécuté conjointement par le Commissariat à la Sécurité Alimentaire, l'APCAM, l'Université d'Etat de Michigan, à savoir le développement des capacités à la base, l'élaboration et le suivi- évaluation des plans de sécurité alimentaire des communes.

Quatre jours durant, les formateurs:

- Vous entretiendront sur les concepts de sécurité alimentaire,
- Vous feront l'état actuel de la sécurité alimentaire au Mali et des politiques et actions envisagées pour y faire face,
- Vous apprendront à mieux utiliser les concepts de sécurité alimentaire comme cadre conceptuel pour la programmation des actions de sécurité alimentaire.

Je demeure convaincu, compte tenu de l'importance des thèmes à savoir la réalisation de la sécurité alimentaire structurelle, que vous vous approprierez des

notions qui vous seront transmises et en faire bon usage pour le bien- être des populations de vos communes respectives.

En vous souhaitant plein succès dans vos travaux, je déclare ouverte la session de formation pour le renforcement des capacités de planification des actions de sécurité alimentaire des communes du cercle de Gao. »

Après le discours d’ouverture, le maître de cérémonie passa à la vérification des mandats. Une suspension de 10 minutes fut intervenue.

Après la suspension, le programme a été adopté après amendement.

Après l’adoption du programme de l’atelier, le présidium cité dans la synthèse a été mise en place.

La session de formation a commencé par l’exposé de Madame Diallo Aïssata Traoré, Représentante du Commissaire sur le Commissariat à la sécurité alimentaire. Ainsi le cadre juridique, les missions, l’organisation et les modalités de fonctionnement ont été largement expliquées.

Le deuxième exposé a été fait par Monsieur Abdramane Traoré et a porté sur le Projet d’Appui à la Mise Œuvre de la Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire (SNSA). A ce niveau, les objectifs, les zones d’intervention et les activités du projet ont été présentés aux participants.

Avant la pause café, Monsieur Seydou Samaké, le formateur a partagé avec les participants, les concepts de sécurité alimentaire. Conformément aux documents fournis, allusion a été faite aux définitions de la FAO, de la Banque Mondiale et du PAM.

Après la pause café, les débats ont été ouverts sur les trois premiers exposés. Ainsi les questions suivantes ont été posées :

- les critères de choix des 2 régions et 3 cercles
- l’abondance de production est- elle égale à sécurité alimentaire ?
- la situation de la production au Mali

A toutes ses questions des réponses appropriées ont été données par les formateurs.

S’agissant du thème sur la sécurité alimentaire au Mali et dans le Monde, le formateur a présenté l’état des lieux, les causes, les projections et les effets liés à la question (Sécurité et Insécurité Alimentaire).

Sur ce point, les questions suivantes ont été posées :

- ✓ la différence entre malnutrition et sous- alimentation,
- ✓ le rôle des femmes dans la lutte contre l’insécurité alimentaire

Après les réponses aux questions, la Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire (SNSA) a été présentée par Madame Diallo Aïssata Traoré.

Les exposés du plan de réponse aux difficultés alimentaires et les recommandations du SAP pour l'année 2005 ont été les derniers thèmes de la journée, présentés respectivement par Madame Diallo Aïssata Traoré et Monsieur Mamy Coulibaly.

Le volet conjoncturel qui porte sur 101 communes dont 7 dans la région de Gao et le volet structurel ont été expliqués aux participants. S'agissant du volet structurel, le présentateur a mis l'accent à tous les niveaux (commune, cercle et région).

Ces deux exposés ont suscité les questions suivantes :

- ✓ Existe t- il un autre système de collecte des informations au delà du questionnaire SAP ?
- ✓ Le questionnaire du SAP ne tient pas compte des spécificités des zones,
- ✓ La fiabilité des informations collectées
- ✓ Les décisions issues du traitement du questionnaire SAP ne sont pas restituées.

Un exposé sur le SAP a permis de répondre efficacement à toutes ces questions posées.

Les recommandations du SAP de l'année 2005 ont été présentées et dans les débats, il a été recommandé à l'Etat de prendre les dispositions pour les oiseaux granivores.

Deux contributions telles que la prise au sérieux des données statistiques présentées par les présentateurs et les dispositions à prendre et la mise en place d'une commission d'audit des banques de céréales au niveau des communes ont précédé la levée de la séance.

Rapport journalier du 17 Mars 2005.

La reprise des travaux de cette séance a commencé par la lecture et l'amendement du rapport de la première journée. Ainsi les amendements apportés ont été bien notés par les rapporteurs. Après l'adoption du rapport de la première journée, Monsieur Mamy Coulibaly passa à la présentation de thème sur la gestion des crises conjoncturelles au Mali : la méthodologie SAP. Cet exposé a permis au présentateur de faire un rappel de la genèse du SAP. Sa création, ses missions et sa méthodologie. A cet effet, il dira que le SAP est un système d'information permanent créé par le Gouvernement de la République du Mali. Ces missions sont entre autres d'identifier les populations vulnérables, les zones précoces.

S'agissant de cette méthodologie du SAP, le présentateur dira qu'elle est fondée sur deux types d'informations :

- Les données structurelles à savoir, les types de populations avec leurs comportements, leur habitude de consommation et d'approvisionnement et leurs activités ;
- Les données conjoncturelles portant sur la collecte des informations mois par mois, leur suivi (pluviométrie, crue, cultures, déprédateurs, comportements, migratoires des populations, l'évolution des marchés (quantité- prix), les épidémies, les épizooties et les habitudes alimentaires.

Cette collecte des données, poursuit- il, se fait au moyen de questionnaires repartis entre les groupes de travail (Elus, Services Techniques, ONG etc...)

Le présentateur a également expliqué les formes de crises conjoncturelles à savoir : les difficultés alimentaires, les difficultés économiques, la crise alimentaire et la famine.

A la suite des débats, les questions suivantes ont été posées :

- Le rôle de l'Observatoire du Marché Agricole et pour quoi est- il rattaché à la Chambre d'Agriculture?
- Les autres méthodes de collecte d'information autres que les fiches questionnaires.
- Qui fait la carte d'identité SAP, est ce que les populations participent à son élaboration ?
- Qui fait le bulletin national SAP ?

D'autres questions relatives à la formation et à l'équipement des femmes rurales ont été également posées.

A toutes ces questions, des réponses et des contributions ont été apportées par les présentateurs et les participants.

Le deuxième exposé de la journée, présenté par Messieurs Seydou Samaké et Abdramane Traoré, a porté sur l'utilisation des concepts de la sécurité alimentaire. A ce niveau, les concepts, disponibilité, accessibilité, utilisation appropriée de la nourriture, et la stabilité dans les approvisionnements, ont été largement expliqués aux participants.

La démarche de la programmation portant sur le diagnostic de la sécurité alimentaire (potentialités et contraintes), la programmation des activités et leurs suivi- évaluation ont été commentés aux participants avec des outils à l'appui.

Les notions de composante- contraintes- activités- indicateurs ont été développées par les présentateurs. Pour illustrer, des exemples intéressants ont été pris sur la faiblesse de production du riz et l'insuffisance des pâturages.

Après la pause déjeuner, le présentateur Abdramane Traoré est revenu sur les états des lieux, en mettant l'accent sur les atouts, les potentialités et les contraintes dans le cadre de la programmation des activités de la sécurité alimentaire.

Les participants ont donné plusieurs exemples des contraintes relatives à l'amélioration de la disponibilité de la nourriture.

Cette fin de la deuxième journée a été parquée par la visite de la Directrice de l'USAID au Mali, Madame Pamela WHITE accompagnée par Madame Jean HARMAN, responsable du Projet d'Appui au Commissariat à la Sécurité Alimentaire, qui s'est dite très contente de participer à cette session de formation. Elle poursuit en disant que la Commissaire de la sécurité alimentaire et le Président de la République du Mali sont très engagés dans la lutte pour une sécurité alimentaire durable pour tous, ce qui demeure la base de tout développement.

Ainsi la représentante des femmes rurales a posé la question, de savoir, quel serait le devenir des plans de sécurité alimentaire élaborés au niveau communal.

La fin de la journée a également permis aux participants de sélectionner parmi les contraintes citées, celles liées à la production agricole.

Rapport journalier du 18 Mars 2005

La troisième journée de l'atelier a débuté par la lecture et l'amendement du rapport précédent. Ainsi après amendement, il a été adopté à l'unanimité des participants présents un rappel des composantes de la sécurité alimentaire a été fait par le formateur avant de procéder à la présentation du thème de la journée : l'élaboration des plans de sécurité alimentaire.

Une étude de cas pris sur la commune de Gabéro a permis aux participants d'élaborer un programme de sécurité alimentaire avec l'appui du formateur. Le programme a été élaboré sur la base du canevas de rédaction des programmes de sécurité alimentaire. Ce canevas se structure au tour de 7 points essentiels à savoir l'introduction, les contraintes par composantes, la programmation et le suivi-évaluation (indicateurs liés aux résultats attendus). Toute fois un accent particulier a été mis sur la programmation, et le suivi-évaluation à partir de l'identification, et l'analyse des contraintes de sécurité alimentaire. Des exemples de contraintes ont permis de faire cette programmation ; il s'agit de la faiblesse d'exploitation des terres disponibles, l'insuffisance des pâturages, la faiblesse du pouvoir d'achat et la non diversification des aliments.

De ces contraintes, les participants ont sorti des activités qui ont été programmées. Cependant, la responsabilité de l'activité programmée a fait l'objet d'un grand débat. Deux points de vue se dégageaient ; d'un côté ceux qui pensent que le Maire est responsable de l'activité et de l'autre ceux qui pensent que les acteurs intervenants dans l'activité ont tous des responsabilités mais à des degrés différents. Toute fois après des échanges d'idées, le Maire a été retenu comme responsable de l'activité.

Après l'identification et l'analyse des contraintes de sécurité alimentaire, les participants ont formulés des recommandations entre autres :

- Que l'Etat cherche les moyens nécessaires pour le financement des plans de sécurité alimentaire,
- Le suivi-évaluation des programmes
- L'utilisation des radios locales pour la vulgarisation des programmes.

Etude de cas : Commune de Gabéro

Etude de cas hypothétique : commune de Gabéro : Amélioration de la disponibilité de la nourriture

| Contraintes | Objectifs Généraux | Objectifs Spécifiques | Activités | Résultats Attendus | Intervenants | Périodes | Ressources | Responsables |
|--------------------------------------------|-------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------|--------------------|--------------|----------------------------|
| Faible exploitation des terres disponibles | Augmenter la production | Augmenter les superficies exploitées intensifier la production | -Equipement des producteurs -Aménagement hydro agricole -Organisation formation encadrement des producteurs -Introduction de nouvelles variétés de cultures -Approvisionnement en intrants | La production a augmenté | Population Communautés Conseil com Services Tech ONG et partenaires | Mars à Mai | 200 millions | Maire |
| Insuffisance de pâturage | Améliorer l'alimentation du cheptel | Améliorer l'approvisionnement en aliment bétail Assurer une gestion rationnelle des pâturages Faire des aménagements pastoraux | -Construction des magasins de stockage -Achat et transport d'aliment bétail -Organisation des éleveurs -Elaboration d'un schéma de gestion des R.N -Achat de produits -Elaboration de couverture de gestion des R.N -Création des points d'eau | L'alimentation du cheptel est assurée | Eleveurs conseil com Services Tech partenaires | Avril à Août | 50 millions | Maire |
| Faiblesse du pouvoir d'achat | Améliorer le revenu des populations | Créer des activités Améliorer les productions | -Installer des SFD -Organiser des communautés -Formation des communautés -Appui des AGR -Maraîchage, aviculture | Le revenu des populations est amélioré | Communauté, partenaires, Services Tech ONG | Janvier à Décembre | 100 millions | Communauté Maire Bailleurs |
| Non diversification des aliments | Assurer une alimentation équilibrée | -Diversifié les aliments -Améliorer la technique culinaire -Introduire des actions de transformation | -I.E.C en nutrition et transformation, -Formation en technique culinaire -Introduction de techniques de transformation | Le régime alimentaire des populations est amélioré | Ménages services techniques partenaires | Janvier à Décembre | 10 millions | Maire |

Etude de cas hypothétique : Commune de Gabéro

Indicateurs liés aux résultats attendus

| Composantes | Activités | Indicateurs |
|------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Disponibilité | Equipement des producteurs Aménagement hydro agricole Formation des producteurs Organisation des producteurs Approvisionnement en intrants | 50 paysans équipés en motopompes 20 ha aménagés 100 sessions de formation, 500 paysans formés 300 paysans organisés 60 T engrais, 10 T semences, 1000 litres pesticides |
| | Construction de magasins de stockage Achat aliment bétail plus transport Formation éleveurs Organisation des éleveurs Elaboration d'un schéma Elaboration de convention de gestion | 45 magasins construits 600T aliment bétail disponible 40 Org paysannes formées 40 Org paysannes organisées 1 schéma GRN élaboré 3 Conventions de gestion élaborées |
| Accès | Installation des systèmes financiers décentralisés Formation des communautés Appui aux AGR Développer l'aviculture, le maraîchage | 10 Caisses installées et fonctionnelles 12 Org paysannes organisées 3 sessions de formation tenue, 90 membres formés, 12 AGR sont appuyés |
| Utilisation appropriée | IEC en nutrition et transformation Formation en technique culinaire | 50 séances d'animation, 200 participants animés 10 sessions de formation, 100 participants |

Rapport journalier du 19 Mars 2005

Rapport journalier du 19 Mars 2005

La dernière journée de l'atelier a commencé par la lecture et l'amendement du rapport de la journée précédente comme à l'accoutumer.

Après l'adoption du rapport, Madame Diallo Aïssata Traoré a présenté le cadre institutionnel de la sécurité alimentaire. A cet effet, elle dira que ce cadre a été créé par le décret N° 03- 176 PRM du 25 Avril 2003.

Les missions, la composition et les modalités de fonctionnement des structures de gestion de la sécurité alimentaire à savoir le Conseil National de Sécurité Alimentaire, le Comité Technique de Coordination des Politiques de Sécurité Alimentaire et les Comités Régionaux, de cercle et communaux de Sécurité Alimentaire, ont été lus et commentés par Madame Diallo Aïssata Traoré conformément au décret. La présentatrice a informé les participants que toutes les communes seront incessamment invitées, par le Gouvernorat, à mettre en place leur comité communal de sécurité alimentaire.

Le deuxième point de la journée a été présenté par Abdramane Traoré. Son exposé a porté sur la fixation des chronogrammes d'élaboration de plans communaux indicatifs. A ce niveau, il dira que chaque commune doit fixer un calendrier d'élaboration des plans. Ce point a fait l'objet d'un grand débat.

Après de longs échanges, les participants ont convenu que ces plans soient élaborés au plus tard le 30 Mai 2005. Ces plans seront élaborés comme les programmes de développement pour une durée de 5 ans.

Liste des participants
Atelier de Gao du 16 au 19 mars 2005

| N° | Noms et Prénoms | Fonction | Adresses |
|----|-------------------------------------|-----------------------|---------------------------|
| 1 | Abdoulaye H. Maïga | Chef CVF | PADENEM- Gao |
| 2 | M ^{me} Sayata Soumeilou | Pdte Ass Alahidon | Soni Ali Ber |
| 3 | Abdoulkarim Touré | Chargé Aménagement | Conservation de la Nature |
| 4 | Abdourazak Y Maïga | Maire | Soni Ali- Ber |
| 5 | Mme Sohayata Soumeilou | Femme Rurale | Soni Ali Ber |
| 6 | Mme Zouweye Wt Mohamed | Femme Rurale | Anchawadj |
| 7 | Mme Natta Wt Alhisda | Femme Rurale | Tilemsi |
| 8 | Mme Leyla Wt Algila | Femme Rurale | N'tillit |
| 9 | Abdel Kader Sidibé | CCC | Gao |
| 10 | Mme Zeïnaba Abdoulaye | Femme Rurale | Gouzoureye |
| 11 | M ^{me} Maïga kadidia Maïga | Femme Rurale | Gao |
| 12 | Moussa Ataher | Journaliste RAG | Radio ANNIA |
| 13 | Malick Aliou | Presse | Radio AADAR |
| 14 | Abdoul H. Ag Hamed Idda | Représentant Maire | Tilemsi |
| 15 | Oumar B. Touré | SLACAER | Gao |
| 16 | Adama Dagnoko | Rep Régional SAP | Gao |
| 17 | Abdoulaye Diarra | D.R du Plan | Gao |
| 18 | Mohamed Yattara | ONG ADIZOSS | Gao |
| 19 | Moussa Arboncana | Radio Koïma | Gao |
| 20 | Mohamed Ahmed Ag Alhamane | Maire | Anchawadj |
| 21 | Mme Touré Hawa Maïga | Femme Rurale | Gounzoureye |
| 22 | Yahia Ag Nock | C. chargé au dévelop | Anchawadj |
| 23 | Mohamed Ag Toubion | C. Chargé au Dévelop | Anchawadj |
| 24 | Youssef Ag Ahmed | Maire | N'Tillit |
| 25 | Oumar Ag Gabbo | CC Chargé dévelop | N'Tillit |
| 26 | Mohamed Ag Alhader | S. Général | N'Tillit |
| 27 | Mme Aïcha Maïga | Rep Femme Rurale | Gabéro |
| 28 | Moussa A. Maïga | C.Com Chargé dévelop | Sini Ali- Ber |
| 29 | Mohamed Mohamed Zeini | FE.BE.VIM | Gao |
| 30 | Dramane Konaté | Rep Gouvernorat | Gao |
| 31 | Abdourahamane Zoubéïrou | S. Général | Soni Ali- Ber |
| 32 | Almeymoune Dicko | Conseiller Communal | Gabéro |
| 33 | Baba S. Touré | Rep. SLRC | Gao |
| 34 | Ousmane Agoumour | Chambre Locale d'Agri | Gao |
| 35 | Idrissa Mahamane | Maire | Gounzoureye |
| 36 | Amadou Doucouré | Rep. Céréaliers | Gao |
| 37 | Bachirou Abdoulaye | C. Chargé au Dévelop | Gounzoureye |

| | | | |
|----|---------------------------|----------------------|-------------|
| 38 | Djibrilla Boubacar | Conseil de Cercle | Gao |
| 39 | Lassine Bagayoko | Chef ULCD- OMA | Gao |
| 40 | Seydou N. Maïga | C. chargé au Dévelop | Gabéro |
| 41 | Soumaguel Kouria | Maire | Gabéro |
| 42 | Mahamane M. Keïta | Secrétaire Général | Gabéro |
| 43 | Alhousseïny Touré | ORTM | Gao |
| 44 | Issa I. Maïga | Radio Hanna | Gao |
| 45 | Abdoulaye Almahadi | Prdt Conseil Cercle | Gao |
| 46 | Hamadahamane Alhassane | Maire | Anchawadj |
| 47 | Abouzeidy Ousmane | Député | Gao |
| 48 | Ibrahim Touré | S. Général | Gounzoureye |
| 49 | Aboubacar A. Touré | Maire | Gao |
| 50 | Abdramane Traoré | Projet | Bamako |
| 51 | Bouba Tangara | Projet | Bamako |
| 52 | Mme Diallo Aïssata Traoré | CSA | Bamako |
| 53 | Mamby Coulibaly | SAP | Bamako |
| 54 | Noumoutiè Sidibé | SG CRA | Gao |
| 55 | Ibrahim A. Cissé | SLPFE | Gao |
| 56 | Amadou Farga Maïag | ONG ADEL | Gao |
| 57 | Abrahamane Touré | ONG NAE | Gao |
| 58 | Ancoundio Togo | ONG DDRNAS | Gao |
| 59 | Amadou Maïga | ONG APIF | Gao |
| 60 | Ousmane Ahmadou | ONG AMEP | Gao |
| 61 | Sidi Mohamed Ag Lélé | Assemblée Régionale | Gao |
| 62 | Kamafily Cissoko | Préfet | Gao |
| 63 | Seydou Samaké | Formateur | Gao |

CSA

APCAM /MSU

USAID



**ATELIER DE FORMATION EN ELABORATION ET
SUIVI DES PROGRAMMES DE SECURITE
ALIMENTAIRE PAR UNE APPROCHE
PARTICIPATIVE**

Bourem du 21 au 24 mars 2005



Atelier de formation, Bourem le 21 mars 2005

Motion de remerciement et de félicitation

Tous les participants à l'atelier de formation en élaboration et suivi/évaluation des programmes de sécurité alimentaire :

- élus communaux du cercle de Bourem,
- services administratifs et techniques du cercle de Bourem
- associations et ONG du cercle de Bourem,
- organisations socioprofessionnelles du cercle de Bourem

Remercient :

Très vivement le Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA),
Le projet d'appui au CSA, exécuté par MSU/APCAM
pour l'organisation de cet atelier de formation participative qui est la première du genre dans le cercle de Bourem.

L'USAID pour son soutien financier, qu'il n'a cessé d'apporter aux actions prioritaires du Mali notamment celles à destination des populations démunies.

Félicite le formateur et les facilitateurs pour la qualité de la transmission de leur savoir.

L'atelier

Recommandations

- Considérant que le cercle de Bourem est un cercle chroniquement déficitaire,
- Considérant que la solution finale à la réalisation de la sécurité alimentaire ne peut être que dans la conception et l'exécution à la base de programme cohérent,
- Considérant que c'est la première fois dans le cercle de Bourem qu'un tel atelier de formation regroupant élus communaux, associations, ONG et services technique se tient à Bourem sur l'élaboration de programme de sécurité alimentaire impliquant toutes les couches de la société,
- Considérant l'intérêt accordé par les participants à cet atelier ;

L'atelier recommande :

La mise en place rapide des différents organes de la sécurité alimentaire ;
L'élaboration rapide des différents plans communaux ;
La recherche, par les responsables chargés de la mise en œuvre des plans qui seront élaborés, des moyens pour l'exécution des activités identifiées et éviter que ces plans deviennent des archives.

L'atelier

RAPPORT DE SYNTHÈSE

L'an deux mille cinq du vingt un au vingt quatre mars s'est tenue dans la salle de délibération de la mairie de Bourem, l'atelier de formation sur l'élaboration et le suivi du programme de sécurité alimentaire dans le cercle de Bourem, sous la présidence de monsieur Amadou Mahamane Touré Maire de Bourem assisté d'un vice-président Mahamar Alkassoum maire de Téméra et deux rapporteurs Almahadi Moussa et Almahadi Barazi secrétaires généraux des communes de Bourem et Taboye.

Ont participé à cet atelier:

- ✓ Le Représentant du Gouverneur
- ✓ Le président du Conseil de Cercle de Bourem
- ✓ Les Maires des cinq communes de Bourem
- ✓ Les Conseillers Chargés du développement communal des cinq communes
- ✓ Les Secrétaires Généraux des cinq communes
- ✓ Les Services Techniques du Cercle
- ✓ Le Représentant de la Chambre Locale d'Agriculture
- ✓ Le CCC- Bourem
- ✓ La Société Civile (ONG, femmes et les jeunes ruraux)
- ✓ Les représentants des organisations socio –professionnelles (commerçants, artisans, transporteurs...)

La cérémonie d'ouverture a vu l'allocution de bienvenue et d'ouverture du préfet, la présentation des membres de la délégation, l'intervention de madame Diallo Aïssata Traoré représentante du Commissariat à la Sécurité Alimentaire.

Après une brève suspension, ce fut la mise en place du bureau du présidium cité ci-dessus.

Au cours de l'atelier, les thèmes suivants :

- Présentation du commissariat à la sécurité alimentaire
- Présentation du projet d'appui à la mise en œuvre de la SNSA
- Présentation des concepts de Sécurité Alimentaire
- Présentation de la situation de SA au Mali dans le Monde
- Présentation de la SNSA
- Présentation des recommandations du SAP pour 2005-03-30 présentations du plan de réponse aux difficultés alimentaires
- Gestions des crises conflictuelles au Mali présentation méthodologie SAP.
- Utilisation des concepts pour la programmation des activités de la SA.
- Elaboration d'un plan de sécurité alimentaire : étude de cas,
- Elaboration des chronogrammes communaux indicatifs d'élaboration de programme de sécurité alimentaire ;

ont été développés et discutés.

Des réponses claires et précises ont été données à toutes les questions posées. Les participants ont aussi apporté des contributions de qualité.

Les rapports journaliers sont annexés à la présente synthèse.
L'atelier s'est déroulé dans une atmosphère sereine et conviviale.

La cérémonie de clôture a été présidée par le préfet, elle a comporté la présentation des motions de remerciements et le discours de clôture du préfet

Fait à Bourem, le 24/03/2005

L'atelier

Rapport de la journée du 21/03/2005

L'an deux mille cinq et le vingt un mars à partir de 9h30mm a débuté dans la salle de délibération de la mairie de Bourem, l'atelier de formation sur l'élaboration et le suivi de programme Sécurité Alimentaire dans le Cercle de Bourem, sous la présidence de Monsieur Yéro Mamadou Traoré, Préfet du Cercle de Bourem.

A l'ouverture de la séance, les membres de la délégation nationale et régionale ses sont présentés.

Ce fut le tour de Madame Diallo Aïssata Traoré la représentante de la Commissaire à la Sécurité Alimentaire de situer la formation dans son contexte.

Après intervient le discours d'ouverture du préfet dans lequel il a insisté sur l'importance d'un tel atelier pour une zone déficitaire comme le cadre de Bourem, intervient la suspension.

A la reprise un présidium, a été mis en place, composé de : Amadou M. Touré Maire de Bourem, d'un vice-Président Mahamar Alkossou Maire de Temera et de deux rapporteurs.

Pour la journée sept (7) thèmes ont été exposés et suivis de discussions.

Thème 1 : Le Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA) par Mme Diallo Aïssata

Traoré

La présentatrice a précisé que le CSA fut crée par décret présidentiel n° 150/ PRM du 18 mai 2004, elle a ensuite largement expliqué le cadre juridique, les missions, l'organisation et les modalités de fonctionnement du CSA. Elle a ensuite énuméré les structures et services rattachés au CSA tout en précisant leurs domaines d'intervention respectifs..

Thème 2 : Le Projet d'appui au CSA

Ce thème a été présenté par Monsieur Abdramane Traoré représentant du projet d'appui au CSA pour la mise en oeuvre de la Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire (SNSA). A ce niveau, les objectifs, les zones d'intervention et les activités du projet ont été présentés aux participants

Thème 3 : Le concept de sécurité alimentaire par le formateur Seydou Samaké

La notion de sécurité alimentaire a été définie de diverses manières :

- « L'accès pour toute personne à tout moment à une alimentation saine pour mener un vie active en pleine santé » (Banque Mondiale)
- « L'accès durable et assuré pour tous les groupes et individus sociaux à la nourriture adaptée en quantité et en qualité pour satisfaire leurs besoins alimentaires » (FAO)

A partir de ces définitions, il ressort que la sécurité alimentaire repose sur quatre (4) composantes :

- La disponibilité : la sécurité alimentaire exige la production ou les échanges de produits alimentaires
- L'accès à la nourriture est subordonné aux revenus des populations. C'est à dire que les revenus des populations doivent leur permettre de subvenir de façon satisfaisante à leurs besoins alimentaires
- L'utilisation appropriée de la nourriture implique la gestion rationnelle des denrées alimentaires produits ou achetés.
- La stabilité alimentaire résulte de la permanence des produits alimentaires à un prix accessible aux populations

Thème 4 : Présentation de la situation alimentaire au Mali et dans le monde par Seydou

Selon les études statistiques la production agricole est d'une croissance est de 3,9% de la population malienne souffrent de la sous alimentation de 1998. En 2002, ce chiffre a baissé à 29% soit 3.600.000 personnes ; Malgré cette diminution du nombre de sous alimentés le phénomène d'insécurité alimentaire reste évident.

Il s'agit de trouver les voies et moyens de lutter contre ce phénomène ceci passe par l'élaboration de programme cohérent par les populations elles-mêmes.

A travers le monde, Selon les études, l'insécurité alimentaire persiste du faite des calamités (inondation, arrêt brusque des pluies, dégradateurs, la crue...), l'extrême pauvreté des populations, la rupture des biens sociaux, les maladies en tête desquelles il y a le paludisme.

Thème 5 : La Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire (SNSA) par Mme Diallo

Dans son intervention, elle a fait la genèse de l'élaboration de la SNSA. Ainsi, elle dira que les pays sahéliens ont au cours de la conférence des chefs d'états placé le problème de sécurité alimentaire au cœur de leur priorité. L'objectif général recherché est d'assurer l'accès à tous les sahéliens et à tout moment aux aliments nécessaires pour mener une vie saine et active. C'est dans ce cadre que le Mali a élaboré la SNSA à travers la perspective de lutte contre la pauvreté avec comme objectif de base l'autosuffisance alimentaire définie comme la capacité du pays « à fournir à la population en général, à chaque individu et à chaque famille en particulier d'une part une alimentation suffisante.... Par la production locale en exploitant le mieux possible son potentiel agricole et en mobilisant les ressources humaines et d'autres part un niveau nutritionnel suffisant garantissant à la population une ration équilibrée ».

Enfin elle précisera que la SNSA a été adopté par le Gouvernement du Mali au courant de l'année 2002.

Thème 6 : Recommandations du SAP pour la campagne 2004/2005

Les recommandations du SAP, selon Mamy Coulibaly représentant du SAP, résultent d'un constat que durant la campagne agricole précédente la situation pluviométrique a été très

déficitaire, le niveau des eaux très bas, la présence d'oiseaux granivores, l'invasion acridienne.

A partir de cette situation il ressort que 101 communes ont été dénombrées comme les plus touchées

- C'est pourquoi le SAP recommande :
- L'appui en denrées alimentaires avec une distribution gratuite pour certaines communes
 - L'appui en aliment bétail
 - La création de banques de céréales
 - Appui en semences
 - Appuyer et encourager les travaux de haute intensité de main d'œuvre le creusement de point d'eau
 - La surveillance de la situation acridienne

Thème 7 : Le Plan National de Réponse

Le plan national de réponse, exposé par Madame Diallo, propose en objectifs globaux la réponse à temps réel à l'ensemble des besoins alimentaires des populations touchées par des catastrophes naturelles ou les effets des conflits et la construction progressive d'une sécurité alimentaire structurelle au niveau national.

Les exposés ont été suivis de questions de compréhension et de débats parfois houleux. Les concepts de malnutrition et sous alimentations ont été clairement définis. Face aux crises conjoncturelles les participants ont recommandé des mesures d'accompagnements en lieux et place des distributions gratuites et le renforcement des capacités des populations à se procurer eux-mêmes leur alimentation.

C'est pourquoi le présent atelier va leur permet d'apprendre des techniques d'élaboration et de mise en œuvre d'un programme de sécurité alimentaire durable.

La séance fut suspendue à 17h avec les remerciements de son président.

Bourem le 21/03/2005

Les Rapporteurs

Rapport de la journée du 22/03/2005

L'an deux mille cinq et le vingt deux mars, les travaux de l'atelier de formation sur l'élaboration et le suivi du programme de sécurité alimentaire ont repris dans la salle de délibération de la mairie de Bourem, sous la présidence de Monsieur Amadou A Touré, maire de Bourem.

Après l'ouverture de la séance se fut la lecture, l'amendement et l'adoption du rapport de la première journée ensuite intervint l'exposé de deux thèmes

Thème 1 : Gestion des crises conjoncturelles au Mali : présentation de la méthodologie

SAP

La méthodologie du SAP consiste à identifier les zones et les populations qui risquent de connaître des difficultés alimentaires à travers des indicateurs tels que les caractéristiques de la zone, le type population, les activités, les faits exceptionnels, les épizooties, les prédateurs ... A partir de ces indicateurs le SAP dresse la carte de zones, ce qui permet de les classer en zone sans difficultés (RAS), en zone a difficulté économique (DE), zone à difficulté Alimentaire (DA), les zones à crise Alimentaire (CA), et les zones de Famine (FA).

Les recommandations de distribution gratuite sont faites pour les zones à difficultés alimentaires ; Cependant la tendance actuelle du SAP consiste à faire des propositions de mesures alternatives de lutte contre l'insécurité alimentaire à travers les travaux de haute intensité de main d'œuvre, travail contre nourriture etc....

De l'intervention des participants il ressort que le SAP dans la collecte des informations n'arrive pas jusqu'au niveau des villages à l'intérieur d'une même commune d'où la non conformité des informations avec la vraie réalité du terrain. Que les questionnaires du SAP ne permettent pas de traiter les cas spécifiques, qu'il convient de faire des recommandations à long terme, de multiplier les points d'enquête, de former les élus au remplissage des questionnaires SAP.

A toutes ces questions et observations des réponses ont été apportées par l'exposant qui à son tour a déploré le manque d'engouement des certains responsables pour le remplissage des questionnaires SAP.

Thème 2 : Utilisation des concepts de sécurité alimentaire pour la programmation

La programmation se fait à partir des quatre dimensions essentielles de la SA. La démarche consiste à faire l'état des lieux pour déterminer les potentialités, la vulnérabilité et la localisation des groupes sociaux. Il s'agit de poser le diagnostic afin d'identifier les contraintes par rapport aux notions dimensions. Lorsque ces contraintes sont connues il s'agit de les utiliser pour faire la programmation qui consiste à dégager de façon précise les objectifs, les activités à amener, les résultats attendus, la période d'exécution, les ressources humaines et financières à mobiliser, les responsables engagés. Tous ces éléments peuvent être agencées dans un tableau suivi Evaluation. Il consiste à identifier et à attribuer des indicateurs pertinents à chaque contrainte, ce qui permet de mesurer les impacts et d'assurer le suivi des différentes activités.

En tant qu'instrument de mesure, les indicateurs doivent permettre d'identifier facilement l'impact de l'activité à mener et les mesures doivent être significatives. Les indicateurs sont soumis aux critères SMART (S- spécifique, M- mesurable, A- secteur - spécifique, R- réaliste, T- temps limité).

L'analyse méthode des informations se réalise à partir des techniques et normes précisées à l'avance.

Le tableau permet de dégager les indicateurs par activité ciblée.

Après cet exposé la parole a été donnée aux participants.

Dans leurs interventions, les participants ont déploré l'absence d'une colonne réservée à la localisation; ce qui constitue, selon eux, une difficulté dans la répartition des projets retenus pour financement au niveau cercle.

Une autre intervention a été faite par rapport au rôle que doit jouer le maître d'œuvre qui souvent ne participe ni à la conception ni à la réalisation de travaux exécutés quand bien que les textes législatifs et réglementaires précisent le rôle du Maître d'ouvrage.

A toutes ces questions, le formateur a donné des réponses satisfaisantes.

Dans l'après midi, deux cas de contraintes ont été traités afin que les participants comprennent d'avantage les procédures de programmation sur les différentes composantes de la sécurité alimentaire. La méthodologie du suivi évaluation a été également traitée à partir des cas.

Puisqu'il n'y a plus de réaction par rapport à l'exposé, le président de séance remercie les participants et procède à la suspension des travaux de la journée du 22 mars 2005 à 14h30.

Bourem, le 22 mars 2005

Les Rapporteurs

Rapport de la journée du 23 mars 2005

Les travaux de la journée ont commencé par la lecture et l'amendement du rapport précédent. Ainsi après amendement, il a été adopté à l'unanimité par l'ensemble des participants présents.

Le formateur fut un rappel des composantes de la sécurité alimentaire avant de procéder à la présentation du thème de la journée : l'élaboration des plans de sécurité alimentaire.

L'exercice a porté sur la commune de Bourem et a été traité sur la base du canevas de programmation.

Tout d'abord une présentation des potentialités de la commune en matière de production agricole, de l'élevage, de la santé humaine et animale, de l'éducation, des infrastructures a été faite par les participants de la commune de Bourem.

Après cette présentation des exemples de contraintes pour la réalisation de la sécurité alimentaire ont été identifiées. Il s'agit de la faiblesse d'exploitation des terres disponibles, l'insuffisance des pâturages, la faiblesse du pouvoir d'achat et la non diversification des aliments.

De l'analyse de ces contraintes, les participants ont sorti des activités qui ont été programmées et certains indicateurs de suivi - évaluation ont été identifiés. Cependant la

responsabilité de l'activité programmée a fait l'objet d'un grand débat, deux points de vue se dégageaient ; d'un côté ceux qui pensent que le Maire est responsable de l'activité et de l'autre ceux qui pensent que les acteurs intervenants dans l'activité ont tous des responsabilités mais à des degrés différents. Toute fois après des échanges d'idées, le Maire a été retenu comme responsable de l'activité.

Après l'identification et l'analyse des contraintes de sécurité alimentaire, les participants ont formulés des recommandations il a été recommandé par les participants une implication forte de l'Etat pour l'exécution correcte de ce programme.

Le Président de séance a suspendu les travaux à 16h30mns.

Rapport de la journée du 24 Mars 2005

La dernière journée de l'atelier a commencé par la lecture et l'amendement du rapport de la journée précédente.

Après l'adoption du rapport, et conformément au programme de l'atelier, Madame Diallo Aïssata Traoré a présenté le cadre institutionnel de la sécurité alimentaire.

Les missions, la composition et les modalités de fonctionnement des structures de gestion de la sécurité alimentaire à savoir le Conseil National de Sécurité Alimentaire, le Comité Technique de Coordination des Politiques de Sécurité Alimentaire et les Comités Régionaux, de cercle et communaux de Sécurité Alimentaire, ont été lus et commentés par Madame Diallo Aïssata Traoré conformément au décret. Elle a enfin informé les participants que toutes les communes seront incessamment invitées, par le Gouvernorat, à mettre en place leur comité communal de sécurité alimentaire.

Le second chapitre à l'ordre du jour a été présenté par Abdramane Traoré. Cette intervention a porté sur la fixation des chronogrammes d'élaboration de plans communaux indicatifs. A ce niveau, il précisera que chaque commune doit fixer un calendrier d'élaboration des plans. Ce point a fait l'objet d'une grande discussion.

Après de longs échanges, les participants ont convenu que ces plans soient élaborés au plus tard le 30 Mai 2005.

DISCOURS DE CLOTURE

- Madame la représentante du Commissaire à la Sécurité Alimentaire
- Messieurs les représentants de l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali
- Messieurs les représentants du gouverneur et de la Chambre régionale d'Agriculture de Gao.
- Monsieur le Président du Conseil du cercle de Bourem
- Messieurs les maires
- Chers Participants
- Madame, Messieurs

Nous voici au terme de l'atelier de formation en élaboration et du suivi des programmes de sécurité alimentaire.

Je voudrais à cette occasion, au noms de tous les participants,, remercier l'équipe d'organisation de l'atelier pour l'entière disponibilité de ses membres qui n'ont ménagé aucun effort pour faire de cette rencontre une réussite. Car trois jours durant, nous avons réellement bénéficié de leurs savoir et savoir faire à travers des exposés claires avec des idées pertinentes et une organisation matérielle consistante.

A l'issue de cette formation je peux sans risque de me tromper dire que les participants sont assez bien ouillés pour mieux faire face à l'élaboration et au suivi des programmes de sécurité alimentaire de leurs différentes communes quant à vous chers participants vous avez su vous approprier de cet atelier par votre participation quantitative et qualitative, à travers des débats fluides instaurés tout le long de notre rassemblement. Et je suis sûr que vous servirez de porte-parole auprès de ceux qui n'ont pas eu la chance de participer à cet atelier.

Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi une foi encore d'exprimer notre profonde gratitude aux organisateurs facilitateurs de cet atelier.

En souhaitant aux uns et aux autres bon retour dans leurs foyers, je déclare clos les travaux de l'atelier de formation en élaboration et suivi des programmes de Sécurité Alimentaire

Je vous remercie.

LISTE DES PARTICIPANTS ATELIER DE BOUREM

21 – 24 mars 2005

| N° | Noms et Prénoms | Fonction | Adresses |
|----|---------------------------|----------------------------------|----------------|
| 1 | Mohamed Elmoctar | 3 ^e Adjt au Maire | Commune Bourem |
| 2 | Bana Maïga | C C membre comm develop | Bourem |
| 3 | Issouf Ousmane | 2 ^e adjt Maire | Bourem |
| 4 | Almoubachar Mahamar | C communal | ONG IRMAFAABA |
| 5 | Mahamar A Maïga | Maire | Commune Ténima |
| 6 | Haligou Mahamar | C C mmebre Cmm Develop | Commune Ténima |
| 7 | Mohamed Ould allass | C C Bourem | |
| 8 | Ibrahim Touré | 1 ^{er} Adjoint au Maire | Commune Bourem |
| 9 | Moussa Sidibé | S C N | Bourem |
| 10 | Babati Boubou | 1er Adjt au Maire | Commune Taboye |
| 11 | Abdoulaye N'Diaye | Chef SCRC | Bourem |
| 12 | Ibrahim S Touré | Représentant SLACAER | Bourem |
| 13 | Amadou M Touré | Maire | Bourem |
| 14 | Alharder Touré | Représentant coop éleveurs | Bourem |
| 15 | Halidou | - | Temera |
| 16 | Mahamane Imérane | C/C | Bourem |
| 17 | Houssa Ag Wertéhadoun | | Bourem |
| 18 | Taher Ibrahim Diallo | 1er adjoint maire | Téméra |
| 19 | Ibrahim Ayouba Maïga | SG/Intérim | - |
| 20 | Hama Hama N'Faka | Répresentant Artisans | - |
| 21 | Hassirou alwata | - jeunes ruraux | - |
| 22 | Mamadou Konaté | - syndicats transports | - |
| 23 | Algahass Agoumoun | - commerçants céréaliers | - |
| 24 | Temé Ould Alumid | Coop Pêcheurs | - |
| 25 | Mme Zikira Hamali | Représentante des femmes | - |
| 26 | Halidou Ousmane | - des Eleveurs | - |
| 27 | Mme Zouweirata Arouboum | Femme rurale | Bourem |
| 28 | Mme Bintou Traoré | Réprésentante F rurale | - |
| 29 | Mme Zidiam M Touré | Répresantate R C B | - |
| 30 | SadidineM Diallo | Représentant des jeunes | |
| 31 | Yehiya Ould Balla | - Commerçants | |
| 32 | Aliou Niko | Radio Cominotier | Bourem |
| 33 | Arougaya Touré | Rép Association Chauffeur | - |
| 34 | Inawedare Yattara | Rép Cçants céréaliers | - |
| 35 | Mme Awa Samaké | Association des artisans | - |
| 36 | Agoussou Moussa | Rép des ONG | - |
| 37 | Cheick Aguisa | Pt DLCA | - |
| 38 | Alhassane O Maïga | DLCA | - |
| 39 | Ibrahim Hamidou | Secrétaire Gle C C | - |
| 40 | Mohamed Aguisa | C Communal | TAbaye |
| 41 | Mohamadou Maïga | C Presse | Bourem |
| 42 | Noumoutié Sidibé | S G CRA | GAO |
| 43 | Mamy Coulibaly | S A P | Bko 646 38 48 |
| 44 | Mme Diallo Aïssata Traoré | C S A | C SA Bko |

| | | | |
|----|----------------------|----------------------|----------------|
| 45 | Tangara Bouba | Projet d'appui | Bamako |
| 46 | Almahadi Brazi | S Gle | Commune Taboye |
| 47 | Almahadiya Moussa | S Gle | Bourem |
| 48 | Abdramane Traoré | Projet d'appui | Bamako |
| 49 | Dramane Konaté | Gouvernorat-Gao | Gao |
| 50 | Sidi Alamine Ag doma | Commune Tarkint | |
| 51 | Chayaïboune Idrissa | GIE Marseiney Fahr | Bourem |
| 52 | Mahamar Abdou | C Communal | Taboye |
| 53 | Alhahassane assadeck | Conseiller au Député | Bourem |
| 54 | Mahamane Tiemoko | - | - |
| 55 | Mouttre Samaké | Président pêcheur | - |
| 56 | Almahmoune Maïga | Conseiller Dept | - |
| 57 | Ousmane M Maïga | Responsable C C C | - |
| 58 | Haïdara Abdallah | Conseiller C C C | - |
| 59 | Mme Maïga Bossou | Femme Rurale | - |
| 60 | Seudou Samaké | Formateur | |
| 61 | Ibrahim Aboubare | Coop Pêcheurs | - |